



## INFORMATIONS MUNICIPALES

**Présents :** Alain TROUCHE, Jean CHAMAYOU, Christian CANIVENQ, Jacques FAURE, Sébastien FOURNIE, Séverine LO, Emeline VIGROUX SOUM-MORERE,

**Excusés :** Martine ALBERT, Roselyne ALBERT-TARROUX, Dorothée RHAULT, Jean-Yves DELMAS

**Secrétaire de séance :** Jacques FAURE

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 OCTOBRE 2025

#### 1- Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 17 septembre 2025 :

Après lecture ce PV est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

#### 2 – Décision modificative concernant le budget 2025 / 3 – Délibération pour emprunt de 60 000 € :

Comme indiqué dans le compte rendu précédent, il a été présenté au Conseil différents ajustements du budget établi en début d'année : transfert de 50 000 € de la section investissement vers la section fonctionnement. Ajustement de certains postes budgétaires dans cette même section afin de tenir compte de diverses dépenses nées en cours d'année. Enfin, pour ne pas altérer le besoin de financement issu des gros chantiers réalisés cette année, un complément d'emprunt de 60 000 € est soumis au vote du Conseil municipal.

Après en avoir débattu, le Conseil décide à l'unanimité de mettre en application ces différents ajustements budgétaires. Il vote à l'unanimité la souscription de cet emprunt complémentaire.

Une délibération reprenant ces différents éléments sera prise.

#### 4 – Délibération pour acceptation du don de l'Office Municipal Socio-Culturel et Sportif (OMSCS) :

Les règles de sécurité interdisant l'usage du gaz dans l'office jouxtant la salle des Associations, il a fallu acheter une cuisinière électrique au prix de 474,78 €. Cette dépense a été couverte par un financement de l'Office municipal socio-culturel et sportif (OMSCS). Le Conseil accepte ce financement généré par la location de la salle et du matériel. Une délibération sera prise pour formaliser cette acceptation.

#### 5 – Contrat de maintenance adoucisseur des eaux :

Dans la nouvelle salle des Associations, un adoucisseur d'eau a été installé. Il traite les consommations de la salle et celles de la Mairie. Un contrat de maintenance sera pris dès la fin de la période de garantie.

#### 6 – Bail emphytéotique pour local de rangement :

La rédaction de ce bail est en cours et doit être soumis à l'avis des Domaines. Le Conseil décide d'une durée de 99 ans.

#### 7 – Convention de partenariat pour la gestion du risque animalier :

Cette proposition de convention concerne la protection des animaux tant sauvages que domestiques. En première analyse, elle ne semble pas adaptée au milieu rural. La décision de sa signature est donc reportée.

#### 8 – Location appartement communal :

Au-dessus des locaux de la Mairie, un appartement est à louer. Il a été remis en état mais il reste à régler avec les assurances un dégât des eaux qui s'était produit lors de l'occupation par la locataire qui vient de partir. Dès ce

problème réglé, l'appartement sera loué au prix fixé par le Conseil, soit 460 € hors charges.

**9- Cimetière : demande d'achats de concessions :**

Une demande de case double (2 urnes) dans le columbarium a été reçue en Mairie. Une autre demande concerne une concession dans l'extension du cimetière de la Gardelle. Le Conseil donne son accord sur ces deux demandes. Il précise que dans cette nouvelle extension, les concessions seront réparties de part et d'autre d'une allée centrale et qu'elles seront accordées successivement en partant de l'entrée du nouvel espace et en avançant vers le fond.

**10 – Compte rendu du Syndicat mixte de regroupement pédagogique (SMRP) et du Conseil d'école :**

Les représentantes du Conseil municipal au regroupement pédagogique font un compte rendu de la dernière réunion : changement de secrétaire : Aline Roméo a souhaité quitter sa fonction de secrétaire du SMRP, une nouvelle secrétaire a été recrutée ; 116 enfants scolarisés actuellement ; difficulté de financement pour les sorties (culturelles, piscine ou autre ; participation de l'Association des parents d'élèves en baisse. Il est noté que la rénovation du sol de la classe de Villeneuve donne toute satisfaction.

**11- Voirie : point à date des travaux routiers et reprise de trottoirs dans le village :**

Les trottoirs du lotissement des Pruneliers vont être aménagés fin octobre. Une fois ces travaux terminés, un arrêté sera pris mettant à la charge des riverains l'entretien des trottoirs dans tous les secteurs de la commune qui en sont dotés. Le passage de l'épareuse est en cours. Les travaux dans le virage du chemin de Rouquette sont en voie d'achèvement.

Le Conseil refuse d'appliquer une interdiction aux plus de 3,5 tonnes dans le chemin de la Bouscarié eu égard aux nuisances qu'une telle interdiction poserait à l'ensemble des riverains.

**12 -Questions diverses :**

- a- Demande pour l'organisation du championnat cycliste de l'avenir : une rencontre avec les organisateurs sera programmée pour préparer cette manifestation.
- b- Réunion pour établir le bulletin municipal de l'année : le 28 octobre s'est réunie la commission communication, sous la présidence de Dorothée RHAULT, pour une première ébauche du bulletin municipal de fin d'année.

**Les permanences de France Services sont maintenues dans la salle du Conseil municipal de la mairie. Les personnes seront reçues uniquement sur rendez-vous en contactant le 06 80 67 73 39 ou par mail : [franceservices-cias@3c-s.fr](mailto:franceservices-cias@3c-s.fr).**

**Une table et des rouleaux de peinture ont disparu dans la nouvelle salle des associations, la personne qui a emprunté ces objets est priée de les ramener avant que la mairie dépose une plainte à la gendarmerie.**

### **Dates à retenir**

- Dimanche 16 novembre : commémoration du 11-Novembre à 11h30
- Dimanche 30 novembre de 10h à 18h: Bourse aux jouets organisée par l'APE (Association des Parents d'Elèves) à la Salle Polyvalente

## VILLENEUVE-SUR-VERE

### Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

L'Union Fédérale des Associations Françaises des Anciens Combattants et la Municipalité de Villeneuve-sur-Vère vous invitent à participer le **Dimanche 16 novembre 2025 à 11 heures 30** à la cérémonie commémorant l'armistice signé à la fin de la première guerre mondiale.

La cérémonie se déroulera devant le monument aux morts.

À l'issue de cette commémoration, un apéritif sera offert par l'Association des Anciens Combattants de VILLENEUVE SUR VERE, salle des associations.

